

## A LA UNE

### Le DuoDay 2020 : un binôme avec la directrice des ressources humaines du ministère de l'Intérieur

Le 19 novembre dernier, Emmanuelle Loyselle a pu partager la journée de travail de Laurence Mézin, directrice des ressources humaines du ministère de l'Intérieur. Au programme : présentation des missions de la DRH, tâches attribuées aux collaborateurs de proximité, CHSCT d'administration centrale ; une journée riche en découvertes.

Emmanuelle est revenue sur cette expérience particulière en répondant à quelques questions :

#### > Pourquoi avez-vous souhaité participer au DuoDay ?

J'ai candidaté directement sur le site Internet du DuoDay en étant accompagnée par l'association « Clubhouse » qui me suit depuis plusieurs années. J'avais déjà tenté l'expérience l'année dernière auprès de la Croix Rouge et j'ai souhaité recommencer cette année dans un univers qui m'était inconnu. Le métier et les attributions des agents administratifs du ministère de l'Intérieur m'intéressaient et j'ai pu en avoir une connaissance plus précise ainsi. J'ai appris, par exemple, quel était le travail réalisé par les assistantes de Laurence Mézin. Par le passé, j'ai travaillé dans le domaine du secrétariat et j'aime cette fonction pour les nombreux contacts qu'elle offre.

#### > Qu'avez-vous été surprise d'apprendre ce jour-là ?

J'ai été surprise par l'ouverture des personnes qui m'ont accueillies, ils ont eu à cœur d'être proches de moi et de me faire partager leur journée en toute transparence. Je ne m'attendais pas à participer à un CHSCT, j'ai trouvé les exposés parfois théoriques et difficiles à suivre en ne maîtrisant pas les sujets mais j'ai pu écouter avec attention le point sur la politique du handicap et m'exprimer sur la prise en compte des handicaps non visibles. Il y avait aussi des questions très pratiques notamment sur les problèmes de stationnement autour du ministère à Lognes.

#### > Est-ce que cette journée a modifié votre vision sur le travail d'une directrice des ressources humaines au ministère de l'Intérieur ?

J'avais en tête le travail d'une DRH dans une entreprise privée et il s'agit d'un travail différent dans un ministère, j'avais un a priori sur la lenteur de l'administration et son manque d'information mais j'ai trouvé une directrice réactive et qui a mis en place une bonne communication. Nous avons pu poursuivre nos échanges en déjeunant ensemble, j'ai découvert à cette occasion les dispositions prises pour respecter les gestes barrières, et je n'ai pas eu cette impression de distance que j'ai déjà ressentie vis-à-vis d'une hiérarchie.

#### > Envisagez-vous de rechercher un poste au ministère de l'Intérieur ?

En habitant le 12<sup>e</sup> arrondissement, un poste à Lumière serait l'idéal, le ministère de l'Éducation nationale peut aussi m'intéresser. En recherchant dans le domaine du secrétariat, je pense que les opportunités offertes ne doivent pas manquer. Je voulais rajouter que cette journée a été vraiment profitable pour moi et j'encourage toutes les personnes concernées à y participer pour découvrir le travail quotidien de son binôme.



### Opération DuoDay en préfecture de l'Eure

Dans le cadre de l'opération DuoDay qui s'est déroulée le jeudi 19 novembre, la préfecture de l'Eure a accueilli trois personnes en situation de handicap en vue de former des binômes avec des agents.

Hélène et David ont ainsi découvert les métiers d'agents chargés de l'accueil physique et téléphonique pendant qu'Emilie partageait sa journée avec la chef du service départemental d'action sociale.

L'ensemble des participants a beaucoup apprécié cette journée, qui s'est révélée très enrichissante pour les uns et les autres.

**Contact :** Florence Leduc, chef du service action sociale, adjoint au chef du bureau des ressources humaines / Préfecture de l'Eure - Courriel : > [florence.leduc@eure.gouv.fr](mailto:florence.leduc@eure.gouv.fr)



## La semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées et le DuoDay, c'est gagnant-gagnant au SGAMI Sud-Est et à la préfecture du Rhône !

La semaine du 16 au 20 novembre 2020, qui a vu la concomitance de deux actions phares de lutte contre les discriminations en matière de handicap au travail, à savoir la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées et le DuoDay, a été l'occasion d'un partenariat efficace et ludique entre la préfecture du Rhône, le SGAMI Sud Est et la SRIAS Auvergne-Rhône-Alpes.

### Non pas une mais 4 actions !

**1) Tout au long de la semaine**, un jeu concours a été mis en ligne par le SGAMI, accessible aussi aux agents préfecture et SGAR. Il s'agissait de reconnaître, à raison de 3 personnalités par jour, un ou une personne célèbre atteinte d'un handicap physique ou psychique. Des lots ont été offerts par le SGAMI et par la SRIAS aux heureux lauréats.

**2) En parallèle à ce jeu**, la préfecture du Rhône a diffusé des messages présentant deux partenaires importants pour l'administration : Cap Emploi et le Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) ; ce fut d'ailleurs l'occasion d'exposer la politique du handicap au ministère de l'Intérieur et le conventionnement liant celui-ci au FIPHFP et permettant la mise en œuvre au quotidien de cette politique.

L'attention des agents a aussi été appelée sur la double labellisation égalité-diversité au sein de laquelle la lutte contre les discriminations liées au handicap est pleinement partie prenante.

**3) Le 18 et le 19 novembre**, la préfecture du Rhône a accueilli (en présentiel et en partie en distanciel du fait des contraintes sanitaires) 4 duos dans le cadre du DuoDay ; cette opération permet à une personne en situation de handicap de pouvoir passer une journée avec une personne volontaire sur son lieu de travail.

Les volontaires pour ces duos ont représenté différents métiers de la préfecture, à commencer par Clément Vivès, Sous-Préfet Secrétaire général adjoint, qui a accueilli Fabien Gerstner, employé en restauration à l'ESAT Jacques Chavent Lyon 7.

Ce jeune homme a accompagné le Sous-Préfet sur l'ensemble de la journée, très variée entre la tenue de la commission sur l'habitat indigne, un déjeuner au restaurant administratif Mazenod et la visite des cuisines de ce RIA piloté par son directeur, puis un échange avec le cuisinier du Préfet de région (Toque Blanche Lyonnaise) qui a permis à Fabien Gerstner de faire un parallèle avec son expérience à l'ESAT, pour finir par un passage à BFM TV Lyon.

Par anticipation au DuoDay, Clément Vivès avait également accueilli pour un temps d'échange et de partage Shakill Gill, cadre de haut niveau en recherche d'emploi et Fabrice Collomb, référent CAP Emploi 69 spécialisé dans la fonction publique.

Les autres duos ont été centrés sur les métiers de la préfecture avec la participation de :

- Judikaël Lagourde, instructeur examens spécialisés à la Direction des migrations et de l'intégration qui a accueilli Chérif Mansouri, en recherche d'emploi et accompagné par Clubhouse Lyon.
- L'équipe du CERT permis de conduire, cadres et agents, lesquels ont accueilli Nathalie Nguyen, en recherche d'emploi et accompagnée par Clubhouse Lyon.
- Françoise Conrad, chargée de mission mutualisation des moyens au SGAR qui a accueilli Pierre Bérot, en recherche d'emploi.

**4) Enfin ces opérations se sont achevées provisoirement**, avec la participation de Christel Peyrot, référente handicap de la préfecture, à un atelier de recherche d'emploi organisé le 3 décembre 2020 par Clubhouse Lyon structure spécialisée dans l'accompagnement du handicap psychique.

Ce sera l'occasion de faire connaître les modalités de recrutement au sein de la fonction publique d'État et plus particulièrement du ministère de l'Intérieur, tant sur les postes administratifs que techniques et spécialisés.

### Pour en savoir plus :

**Contact** : Christel Peyrot, cheffe du bureau de l'action sociale, de l'accompagnement et des conditions de travail /Référente RPS, référente handicap, référente égalité et diversité / Direction régionale des ressources humaines / Préfecture du Rhône.

Courriel : [christel.peyrot@rhone.gouv.fr](mailto:christel.peyrot@rhone.gouv.fr)



Clément Vivès, Fabien Gerstner et Michel Vouhe, le directeur du RIA Mazenod de Lyon.



Hélène Rossetti, agent instructrice au CERT et son duo, Nathalie Nguyen.



Clément Vivès et Fabien Gerstner à BFM Lyon.

### Marché de Noël solidaire en ligne, soutenez des acteurs locaux !



Le réseau GESAT regroupe les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA) qui accompagnent et **emploient des travailleurs en situation de handicap**.

Lors du comité ministériel de développement durable du 19 octobre 2020, un **partenariat avec le réseau GESAT** a été officiellement signé par le secrétaire général. Il vise à favoriser le recours aux ESAT et EA et développer les **achats responsables** du ministère de l'Intérieur.

En achetant vos cadeaux auprès du réseau, vous agissez en faveur de l'emploi des personnes handicapées, soutenez des acteurs locaux qui mettent en valeur les produits

du terroir et surtout vous favorisez **l'économie circulaire et le développement durable**.

Rendez-vous sur la **plateforme Solishop**, partenaire du réseau GESAT pour retrouver tous les produits proposés par les ESAT. Vous pourrez régler vos achats en toute sécurité et faire livrer chez vous ou vos proches mais pas au travail car nous ne pouvons pas gérer la logistique dans le contexte actuel.

Pour vous assurer de recevoir vos achats avant les fêtes, nous vous invitons à passer commande dès maintenant.

L'inscription sur Solishop se fait facilement et en quelques clics. Nous vous invitons à renseigner votre adresse e-mail personnelle, dans un souci de sécurité. De plus, dans la rubrique code partenaires, indiquez **MINISINT75** afin d'évaluer le succès de l'opération auprès des agents du ministère.

La mobilisation de chacun compte pour soutenir les acteurs de l'économie locale !

Vous pouvez contacter Clotilde Vatinet, chargée de mission développement durable à la MDD au besoin :

> [clotilde.vatinet@interieur.gouv.fr](mailto:clotilde.vatinet@interieur.gouv.fr)

## SANTÉ

### Prendre soin de soi en télétravail et prévenir des troubles musculo-squelettiques (TMS)

Une étude de Santé publique France portant sur le premier confinement évalue à 10,4%, le taux de survenue d'une lombalgie chez les travailleurs qui n'en souffraient pas auparavant, le risque était particulièrement élevé chez les personnes qui étaient nouvellement placées en télétravail.

Avec le déploiement du télétravail ces derniers mois, les bonnes postures et les bonnes pratiques d'activité physique revêtent une importance primordiale pour la préservation de sa santé.

**Rappel des conseils permettant d'éviter l'apparition des TMS en télétravail :**

Se lever toutes les heures afin de rompre le temps passé assis devant l'écran : la mobilité du dos et des épaules évitera les douleurs et la sortie des yeux du champ des écrans permettra de lutter contre la fatigue visuelle et ses différents maux.

**Respecter la bonne posture adaptée au matériel de télétravail :**

- un écran légèrement en dessous des yeux ;
- un éclairage adapté ;
- un angle des bras posés sur le bureau supérieur à 90° ;
- des poignets qui reposent sur le bureau ;
- un appui lombaire réglable en hauteur et en profondeur ;
- un siège réglable avec 5 pieds roulants ;
- un angle des genoux ouverts à plus de 90°.

Boire de l'eau tout au long de la journée permet aux disques intervertébraux de maintenir leur épaisseur (ils sont composés à 80 % d'eau) et garantit ainsi que les vertèbres ne se touchent pas afin d'éviter une hernie discale ou une sciatique.

Muscler son dos en pratiquant une activité physique régulière dont les bénéfices iront bien au-delà de la prévention des TMS.

**En savoir plus :**

> [http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/images/documents/Fichier/boite-a-ouils/documentation/Travail\\_sur\\_%C3%A9cran\\_web.pdf](http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/images/documents/Fichier/boite-a-ouils/documentation/Travail_sur_%C3%A9cran_web.pdf)

> <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-liees-au-travail/troubles-musculo-squelettiques/documents/article/etude-de-la-survenue-et-de-l-evolution-de-la-lombalgie-selon-la-situation-de-travail-pendant-le-confinement-lie-a-l-epidemie-de-covid-19-du-17-mar>

> <https://www.interieure.fr/prevention/le-mal-du-siecle-le-mal-de-dos/>

> <https://www.mgp.fr/home/agir-pour-ma-sante/informations-sante-4/bien-regler-son-siege-de-bureau.html>



## Avec la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN), découvrez les vertus de la méthode « Pilates »

En ces temps de confinement, la Fédération sportive de la Police nationale propose à l'ensemble des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur d'accéder à des cours de pilates en ligne. Dispensés par un spécialiste de la discipline, ces cours accessibles à tous ont vocation à rééduquer votre posture corporelle (prévention du mal de dos).



**Pour plus d'informations :** <https://www.sportpolice.fr/actualites/avec-la-fspn-decouvrez-les-vertus-de-la-methode-pilates/>

## Garder une bonne santé par une nutrition adaptée à vos besoins

Le Ministère de la santé et des solidarités lie l'alimentation et l'activité physique comme facteurs reconnus de bien-être et de bonne santé. Ils contribuent à lutter contre des maladies chroniques trop répandues dans notre société : en France, près de la moitié des adultes et 17 % des enfants sont en surpoids. Les problèmes cardiovasculaires, les cancers et le diabète de type 2 sont également fréquents à l'échelle de la population. La sédentarité accrue pendant les confinements nécessite d'adapter son alimentation aux besoins de son corps tant en variété qu'en quantité d'aliments.

### Quelques conseils :

- Privilégier les viandes maigres et consommer du poisson deux fois par semaine. Consommer moins de 5 grammes (un peu moins d'une cuillère à café) de sel par jour.
- Consommer des féculents à chaque repas mais sans excès.
- Limiter la consommation de plats riches en graisses : viennoiseries, pâtisseries salées et sucrées, charcuteries chaudes/froides, sauces grasses, crème fraîche, etc.
- Limiter la consommation de beurre à 10 ou 15 g et une portion de fromage par jour.
- Pour les repas, privilégier l'huile en préparation. Les apports recommandés sont d'une cuillère à soupe d'huile par repas et par personne, pour les vinaigrettes et les cuissons
- Manger doucement et écouter votre estomac : il faut au moins 20 minutes pour ressentir la satiété.
- Eviter de rajouter du sucre ou seulement en toute petites quantités si vous ne pouvez pas vous en passer dans les boissons chaudes, les laitages, les compotes « maison », etc.

Tant pour la planète que pour votre santé, il est recommandé de manger les fruits et légumes de saison pour leurs apports nutritionnels en adéquation avec nos besoins, ceux-ci variant au cours de l'année.

En décembre pour les légumes : artichaut, blette, brocoli, carotte, céleri, choux, courge, fenouil, mâche, potimarron, radis... et pour les fruits : clémentine, kiwi, mandarine, marron, noix, poire et pomme...



### Pour en savoir plus :

> <http://developpement-durable.sg.minint.fr/index.php/component/content/article/72-actualites/692-les-fruites-et-legumes-locaux-bio-et-de-saison>

> <https://www.mgp.fr/home/agir-pour-ma-sante/informations-sante-1/comment-consommer-moins-de-sel.html>

> <https://www.interiale.fr/prevention/les-bons-reflexes-pour-passer-un-hiver-en-pleine-forme/>

## Soyons à l'écoute de notre ouïe !

L'audition est très importante pour votre santé et votre qualité de vie. En effet, 93 % des Français reconnaissent que de bonnes capacités auditives contribuent à des relations sociales de qualité, que ce soit en famille, entre amis, ou au travail.

« Bien entendre » permet d'agir sur le moral, l'état de stress, l'état de fatigue, mais aussi sur les performances intellectuelles et la qualité du sommeil. Il est donc primordial de rester en alerte vis-à-vis de nos oreilles.

Grâce à la plateforme JNA (association de la Journée nationale de l'audition), l'ensemble des agents du ministère de l'Intérieur peut se faire dépister gratuitement en ligne jusqu'au 31 janvier 2021. Il s'agit d'un outil de pré-repérage, qui encourage les utilisateurs à intégrer la surveillance auditive dans leur parcours de santé.

Il est accessible sur vos outils personnels (PC, tablette ou mobile) en utilisant les navigateurs Mozilla ou Google Chrome.

Via la plateforme de dépistage JNA en ligne :

> [https://www.apps.journee-audition.org/test\\_audio\\_jna/DBbruitJNA/index.php?content=home/welcome&ref=1](https://www.apps.journee-audition.org/test_audio_jna/DBbruitJNA/index.php?content=home/welcome&ref=1)

- test réalisé avec casque, écouteurs ou sur haut-parleur ;
- en connexions illimitées ;
- aucune information personnelle n'est demandée, recueillie ou enregistrée par JNA.

Si les résultats de votre test auditif indiquent que vous présentez une éventuelle perte auditive, vous êtes invité à réaliser un bilan de vérification de l'audition en consultant un ORL. Il s'agit d'un principe de précaution. Cela ne signifie pas qu'une perte auditive est avérée. L'utilisateur peut imprimer son test.



**Pour en savoir plus :** > <https://www.journee-audition.org/>

## Attentats du 13 novembre : 5 ans après, quels impacts sur la santé mentale des victimes, de leurs proches et des professionnels mobilisés ?

L'évaluation de l'impact sur la santé mentale d'événements majeurs comme les attentats terroristes fait partie des missions de Santé Publique France. En 2016, suite aux attentats du 13 novembre 2015, Santé publique France a initié l'étude ESPA 13 novembre auprès des personnes concernées par les événements (les personnes blessées, les personnes visées, menacées ou témoins, les intervenants des forces de l'ordre ou de secours, les agents de l'administration et les personnes endeuillées par la perte d'un proche). Les résultats de cette première vague avaient souligné le fort impact psycho-traumatique et pour certains un non recours aux soins. Cinq ans après, qu'en est-il ? Pour y répondre, Santé publique France lance une seconde vague d'enquête. Inédite dans son ampleur, elle permettra d'apporter des éléments précieux pour orienter et améliorer la prise en charge de ces personnes.

### Une étude pour mesurer et comprendre les impacts psychologiques des attentats

L'enquête ESPA 13 novembre a pour objectif d'évaluer l'impact psychologique et de connaître les dispositifs de soutien et de soins dont les personnes impliquées ont pu bénéficier. Elle est intégrée à un programme de recherche plus large financé par le secrétariat général pour l'investissement via l'ANR et porté scientifiquement par le CNRS et l'Inserm : le programme 13-Novembre ([www.memoire13novembre.fr](http://www.memoire13novembre.fr)).

Cette enquête en deux vagues permettra d'apporter un éclairage sur les conséquences à long terme chez les personnes ayant vécu un attentat, en particulier sur le trouble du stress post-traumatique, une pathologie pouvant apparaître ou perdurer au cours des années suivant l'évènement traumatique. Ces résultats sont d'autant plus utiles que la recherche sur le stress post-traumatique suite à des actes terroristes reste encore parcellaire. La deuxième phase de l'étude ESPA 13 novembre Santé publique France débute le 16 novembre 2020 et durera 4 mois. Elle s'adresse à l'ensemble des personnes exposées aux attentats du 13 novembre 2015, qu'elles aient participé ou non à la première vague.

### Les objectifs de cette seconde vague de l'enquête, très attendue par les victimes et les acteurs de terrain, seront :

- d'estimer l'impact psycho-traumatique 5 ans après les attentats ainsi que, pour les personnes ayant déjà participé, l'évolution de cet impact depuis 2016,
- de décrire l'utilisation par ces personnes des dispositifs de soins depuis les événements et connaître les facteurs associés.

### Pour participer à la seconde vague ESPA 13 novembre :

Le questionnaire est disponible en ligne sur le portail de Santé publique France (<https://www.santepubliquefrance.fr/espa2>). Il peut être rempli en plusieurs fois, et prendre 20 à 45 minutes à compléter. Un dispositif de soutien psychologique par téléphone est mis à disposition des personnes en ayant besoin lors de leur réponse au questionnaire.

### Pour en savoir plus : Santé publique France : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 – Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61



## JOURNÉE PRÉVENTION SANTÉ

### Une journée qui fait du bien !

Les 19 et 20 novembre 2020, la Journée de prévention santé initiée par la DRCPN associée aux mutuelles MGP et Intériale ainsi qu'à la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN) a pris ses quartiers au commissariat de Thionville, lequel s'est organisé pour que la manifestation se fasse dans un respect strict des gestes barrières. L'objectif de cette manifestation était de permettre à tous les fonctionnaires, actifs ou administratifs, d'appréhender leur quotidien professionnel et leurs habitudes de vie à travers le prisme de la santé, pour une meilleure forme et une meilleure qualité de vie au travail.

Différents ateliers leur ont ainsi été proposés consacrés à : l'ergonomie, l'alimentation, le stress, le repos et la récupération. Chaque atelier a été pour les participants l'occasion de faire un bilan sur ses habitudes et de recevoir quelques conseils pertinents et utiles, de s'approprier des techniques simples efficaces, pour mieux prendre soin de soi au quotidien et appréhender sa vie professionnelle avec plus de sérénité et en pleine forme. Des ateliers plus ludiques étaient également présents : un combiné policier et un simulateur de conduite.

Une session spécifique a été proposée aux « nuiteux » de Thionville et leur a été retransmise par visio-conférence à tout le département. Divers conseils ont été prodigués aux collègues de la nuit pour mieux récupérer en adaptant les cycles de repos et de sommeil et pour s'alimenter de manière cohérente. Une séance de sophrologie leur a également été proposée.

Les personnes qui ont eu la chance de participer à cette manifestation sont unanimes : les conseils qui leur ont été dispensés, de manière professionnelle et pragmatique, dans une ambiance décontractée et sur le ton de la bienveillance, leur ont fait du bien !

**Renseignements :** DRCPN/SDPAS/BPQVT/Pôle partenariats : 01 80 15 46 81 ou 01 80 15 48 49.



## ACTION SOCIALE



### Vos retours sur l'enquête de satisfaction de la lettre « Action sociale Infos »...

Une enquête de satisfaction a été réalisée cet automne sur les lettres d'Action Sociale que vous recevez chaque mois. Les objectifs de cette enquête étaient d'évaluer le niveau de satisfaction ou d'insatisfaction en fonction des rubriques, la forme du support et quelles étaient les attentes des lecteurs.

Cette opération a reçu 247 réponses, et nous souhaitons avant tout remercier les contributeurs pour le temps qu'ils ont consacré à répondre à cette enquête.

Il ressort de celle-ci que 75 % de l'échantillon lit la lettre. Les raisons des 25 % qui ne la lisent pas sont le manque de temps, ou le manque d'intérêt pour les informations communiquées.

Nous nous sommes aussi assurés que le format de la lettre vous convenait, et c'est un « oui » à 82 %.

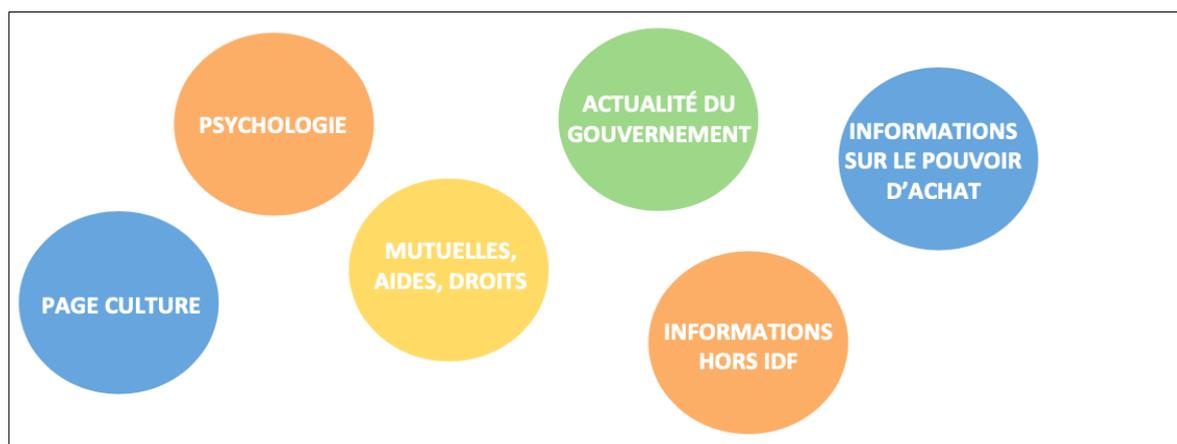
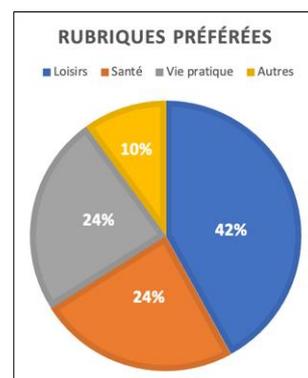
Par ailleurs, vous appréciez la praticité des liens Internet en fin d'article. Concernant la mise en page de ceux-ci, nous sommes d'ores et déjà en pleine réflexion pour gagner en confort de lecture.

Vous avez aussi demandé des articles plus près de l'administration territoriale, y compris en Outre-Mer : un appel a été lancé aux chefs des services départementaux de l'action sociale.

Il a aussi été très intéressant de constater que vos rubriques préférées étaient : Loisirs, Santé et Vie pratique.

Dans un souci d'amélioration de la communication, des solutions sont actuellement à l'étude afin que vous puissiez consulter les informations liées à l'action sociale hors de votre poste de travail.

Pour finir, voici les sujets sur lesquels vous souhaiteriez être davantage informés :



Bien entendu, nous allons en tenir compte pour les prochaines lettres !

Site Intranet de l'action sociale / Action sociale Infos / La lettre d'infos de l'action sociale :

> <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/actions-sociale-infos>

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Retour sur la Semaine européenne de réduction des déchets en 100 % dématérialisée du 23 au 27 novembre 2020, organisée par la mission développement durable

Des ateliers sur le thème de la consommation responsable: webconférences, cours de cuisine, vidéos, quizz et challenge 0 déchet sur Tchap ont été réalisés.

Si vous souhaitez voir ou revoir un atelier, voici quelques liens :

- Webinaires ateliers durables: **cuisine écoresponsable, économie circulaire**
- Vidéos pour **créer son déodorant** et vidéo pour créer **son baume à lèvres** (Le mot de passe est : **SERDINTERIEUR2020**)
- **Sensibilisation au tri 5 flux avec Lemontri**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à aller sur l'Intranet de la mission développement durable : > <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>



## RÉSEAUX

### Qui sont les référents Covid-19 ?

Il s'agit des assistants et conseillers de prévention qui ont été désignés préalablement par les chefs de service afin d'assurer auprès d'eux des fonctions de conseil et d'assistance dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Ils sont en charge de trouver des solutions pratiques aux problèmes rencontrés afin de prévenir les dangers, améliorer les méthodes et le milieu de travail.

Ces acteurs ont été désignés référents Covid-19 au sein des services afin de répondre à la nécessité de prévenir ce nouveau risque sanitaire. Leurs missions portent sur l'évaluation des risques d'exposition au virus, un travail de conseil et d'appui de l'encadrement ainsi qu'une sensibilisation auprès des agents en matière de prévention, allée à une vérification de l'effectivité des mesures prises.

Un pourcentage de leur temps de travail consacré à ce rôle a été établi afin d'assurer l'accomplissement de leurs missions liées au Covid-19.

#### Référence :

> [http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/images/documents/Fichier/ACTUALITES/2020/Stop\\_COVID\\_19/Ciculaire\\_sur\\_les\\_assistants\\_et\\_conseillers\\_de\\_prevention](http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/images/documents/Fichier/ACTUALITES/2020/Stop_COVID_19/Ciculaire_sur_les_assistants_et_conseillers_de_prevention)

## FAMILLE

### Attention ! Date limite des CESU jusqu'au 31 janvier 2021

Le ministère de l'Intérieur participe aux frais de garde de vos enfants via le dispositif Chèque Emploi Service Universel (CESU). Il vous permet, selon votre situation, de bénéficier d'une aide annuelle de 200 à 300 euros par enfant à charge.

Nous vous rappelons que les CESU Domiserve 2020 sont **valables jusqu'au 31 janvier 2021**. Au-delà de cette date, vous pourrez effectuer en toute simplicité **une demande d'échange de vos CESU 2020 en CESU 2021** via le service Domi-echange :

([www.domiserve.com/echange](http://www.domiserve.com/echange)).

A titre d'information, la session d'échange sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 28 février 2021.

Site Intranet de l'action sociale / L'enfance / Les chèques emploi service universel :

> <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/petite-enfance/12-les-cheques-emploi-service-universel>



### Don de jours de repos non pris au bénéfice d'un collègue : Un cadeau de Noël original !

Suite à la loi du 13 février 2018 créant un dispositif de don de jours de repos non pris au bénéfice de proches aidants, un décret publié au Journal officiel du mercredi 10 octobre 2018 permet à un agent public de renoncer anonymement sur sa demande et sans contrepartie à tout ou à une partie de ses jours de repos non pris (affectés ou non sur un compte épargne-temps) au bénéfice d'un collègue, proche aidant d'une personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

L'agent civil qui souhaite bénéficier de ce don de jours de repos formule sa demande par écrit auprès de son service, cette demande étant accompagnée d'un certificat médical détaillé remis sous pli confidentiel établi par le médecin qui suit la personne concernée. Ce certificat atteste de la gravité de la perte d'autonomie ou du handicap dont est atteinte la personne.

L'agent en question doit rédiger également une déclaration sur l'honneur de l'aide effective qu'il apporte à la personne concernée.

En cas de maladie, handicap ou dépendance d'un membre de sa famille, il existe pour les agents de la Fonction publique :

- l'absence pour enfant malade ;
- le congé de présence parentale ;
- le congé de solidarité familiale.

Site Intranet de la DRH : > <http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/index.php/gestion-des-personnels/temps-de-travail#cong%C3%A9s-et-autorisations-d-absence>



## VIE PRATIQUE

### Suppression de la taxe d'habitation : où en est-on ?

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation est définitivement supprimée en 2020, pour les 20 % restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

La baisse dépend du montant de votre revenu fiscal de référence ainsi que de votre quotient familial. Pour éviter un effet de seuil, il est prévu une dégressivité de la baisse de la taxe d'habitation en fonction de votre revenu fiscal.

Même si vous faites partie des 80 % des contribuables qui ne payent plus la taxe d'habitation en 2020, vous avez tout de même reçu votre avis au mois d'octobre qui indiquait un montant nul. Votre avis peut mentionner le montant de la contribution à l'audiovisuel public, si vous en êtes redevable.



#### Pour en savoir plus :

> [https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-habitation?xtor=ES-39-\[BI\\_188\\_20201013\]-20201013-](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-habitation?xtor=ES-39-[BI_188_20201013]-20201013-)

[<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-habitation>]

> <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/suis-je-concerne-par-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation>

> <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/1715-PGP.html/identifiant=BOI-IF-TH-20191010>

## RETRAITE

### RAPPEL : dépôt en ligne de sa demande de départ en retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, les fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur demandent leur retraite en ligne, au minimum 6 mois avant la date de départ souhaitée, sur le site internet de l'ENSAP (<https://ensap.gouv.fr>). La procédure est entièrement dématérialisée par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne.

Un guide du fonctionnaire en matière d'information et de départ en retraite est à votre disposition sur l'Intranet de l'action sociale :

<http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/toute-l-actualite/769-la-reforme-de-la-gestion-des-retraites>

Les agents ayant ouvert des droits dans d'autres régimes pourront effectuer une seule demande pour l'ensemble des régimes de retraite, de base et complémentaire où ils auront cotisé, en se connectant sur le site Info retraite (<https://www.info-retraite.fr>). Ils pourront également y visualiser les trimestres acquis dans chacun des régimes. A l'issue de cette démarche, ils seront orientés sur le site de l'ENSAP pour leur retraite de fonctionnaire de l'Etat afin de finaliser leur demande de pension.

Le SRE devient l'interlocuteur unique de tous les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur quel que soit leur grade ou fonction pour toutes les questions relatives au droit à retraite.

Le gestionnaire RH de l'agent reste l'interlocuteur unique pour toutes les questions relatives à la gestion de carrière mais ne constitue plus les dossiers de pension.

Le bureau des pensions (BPAI) reste l'interlocuteur concernant la gestion des retraites des agents partant pour invalidité ou pour les pensions de réversion suite à un décès en activité, ainsi que pour les ouvriers d'Etat.

La simplification administrative du dépôt en ligne permettra une réduction des délais de traitement et évitera les ruptures de paiement.

#### En résumé :



#### Pour en savoir plus :

ENSAP : <https://ensap.gouv.fr>

SRE : <https://retraitesdeletat.gouv.fr> – 02 40 08 87 65

PORTAIL INTER-REGIMES : <https://www.info-retraite.fr>

RAFP : <https://www.rafp.fr>

## ACTION SOLIDAIRE

### Solidarité pour les orphelins de la Police nationale et les enfants hospitalisés en Charente-Maritime

« On ne peut pas réparer le malheur, mais on peut atténuer la douleur ». Une opération inédite de don de jouets pour des organismes œuvrant auprès des enfants a été menée en Charente-Maritime grâce au partenariat de la préfecture et de King Jouet.

**Contact :** Nadine Boisard, directrice des ressources humaines et des moyens / DRHM / Préfecture de la Charente-Maritime

**Courriel :** > [nadine.boisard@charente-maritime.gouv.fr](mailto:nadine.boisard@charente-maritime.gouv.fr)



## AGENDA

Séminaire des vice-présidents de CLAS en visioconférence

> Mardi 26 janvier 2021

Dry January

> Relever #LeDéfiDeJanvier c'est ne pas boire d'alcool pendant un mois et rejoindre une communauté de plusieurs millions de personnes qui vont ensemble changer leur rapport à l'alcool : > <https://dryjanuary.fr/>

## LOISIRS

### Séjours jeunes en avril 2021

Les séjours pour les jeunes de 4 à 18 ans sont en ligne sur le site de la fondation Jean Moulin. Outre les thématiques classiques, vous y retrouverez une sélection de séjours de proximité, des séjours très sportifs, des séjours linguistiques pour parfaire son anglais mais également des destinations pour découvrir l'Europe ou les USA pour le plus grand bonheur de vos grands ados !

**Modalités de réservation des séjours et détails complets de l'offre sur :**

> <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/sejours-jeune/>



### L'ANAS vous propose une nouvelle colonie pour les vacances d'hiver des enfants du ministère de l'Intérieur !

**Séjour d'une semaine de ski pour les enfants de 8 à 16 ans du 20 au 27 février 2021**

Logés dans un gîte au cœur de la station familiale de Font-Romeu, ils pourront s'adonner aux joies de la glisse et profiter d'une grande variété d'activités en pleine nature, slaloms et luges les attendent...



**Renseignements et réservations :**

Association nationale d'action sociale des personnels du ministère de l'Intérieur

18, quai de Polangis – 94340 Joinville-le-Pont

Tél. 01 48 86 66 19 – Contact : > [couleursud@anas.asso.fr](mailto:couleursud@anas.asso.fr)

## SDASAP/DRH

> Départ



**Saliha Halit**, cheffe de section appui aux réseaux des professionnels de soutien au bureau de la qualité de vie au travail et de la politique du handicap de la SDASAP, a été nommée chargée de mission à la médiation du crédit aux candidats et aux partis politiques au cabinet du secrétariat général.